

de la fonction publique car ils ne pourraient être appliqués sans le personnel nécessaire pour faire le travail. A mon avis, c'est complètement manquer de sérieux que d'exiger une réduction des dépenses tout en exigeant l'augmentation des coûts et services. Cependant, je suis sûr que le porte-parole de l'opposition officielle ne précisera pas le programme que son parti veut voir supprimer car il sait parfaitement bien que les Canadiens ne toléreront pas que l'on grignote leur sécurité et leur bien-être, comme le ferait la réduction de l'un des programmes principaux. Réclamer du gouvernement qu'il réduise ses dépenses le rend peut-être populaire, je le répète, mais selon nous c'est agir à la légère si l'on ne désigne pas les domaines où on veut voir effectuer les réductions. Bien entendu, nous devrions aussi améliorer notre organisation administrative et notre personnel pour réaliser toutes les économies possibles. J'ai été vraiment frappé par la déclaration très profonde et significative du professeur Galbraith, que j'aimerais citer. Je la livre, humblement à tous les députés:

La presque totalité de l'investissement consacré aux individus réside dans le domaine public et il dépasse presque toujours le cadre du marché.

Voici ma conviction profonde: que les dépenses publiques concernent les versements en espèces aux vieillards, aux jeunes et aux malades, aux personnes non employables et non employées, qu'elles servent à développer nos possibilités en matière d'éducation, à purifier nos eaux et notre atmosphère, à construire des logements décentes, à supprimer les taudis, à planifier nos centres urbains, qu'elles soient consacrées à encourager l'industrie et y augmenter la productivité, toutes ces dépenses constituent un placement en vue de l'avenir du peuple canadien et, dans la mesure où nous aidons les autres nations, elles forment un placement destiné à assurer la paix dans le monde. Sans ces dépenses, la vie serait intolérable pour les pauvres et sombre pour les nantis.

C'est pourquoi je déclare franchement qu'il est temps d'abandonner, envers les dépenses du gouvernement, l'attitude périmée qu'ont manifestée les porte-parole de l'opposition officielle. Nous devons cesser de les envisager comme un mal à enrayer. Seuls, les individus ne peuvent pas assurer le plein emploi, la croissance économique et les progrès sociaux. On ne peut abandonner ces problèmes aux mouvements irresponsables et arbitraires de la foule. C'est la nation et la communauté qui doivent en prendre la responsabilité. On peut seulement les résoudre collectivement par l'entremise de notre Parlement, de nos

Assemblées législatives et de nos administrations municipales.

Quant à nous, toutefois, il y a un domaine où nos dépenses sont très élevées actuellement, et fort douteuses, non seulement en ce qui concerne le Canada mais quant à la recherche d'un monde où la paix régnerait davantage. Je parle de nos dépenses militaires. Si le gouvernement veut réduire les dépenses, il devrait reviser nos engagements militaires envers l'OTAN, qui furent acceptés il y a 20 ans, à une époque où ils étaient justifiés par la situation en Europe, mais qui ne sont plus acceptables. Cette seule initiative nous épargnerait des centaines de millions de dollars. Il n'y a aucune raison maintenant de ne pas cesser notre contribution au NORAD puisque ce dernier est devenu totalement désuet depuis la mise au point des armes nucléaires.

Je partage l'opinion que mon chef a exprimée ici le 20 novembre, savoir que nous devrions remettre à plus tard la construction des deux navires d'escorte et renoncer à l'achat des CF-5. En abandonnant toutes ces entreprises, nous éviterions des dépenses superflues qui s'élèvent à 500 ou 600 millions de dollars. Je ne veux pas traiter cette question à fond maintenant, car nous aurons d'autres occasions de le faire. Cependant, si le ministre avait réalisé ces économies, il aurait pu éviter d'agir en sadiste envers les contribuables et d'augmenter l'impôt sur le revenu.

• (4.50 p.m.)

Le budget offre un autre cadeau aux riches. Non seulement n'y a-t-il aucune hausse des impôts des sociétés, mais le ministre va commencer la remise de l'insignifiante taxe remboursable factice durant la prochaine année financière. Il dira, je suppose, que c'est pour faire honneur à la promesse qu'il avait faite en imposant la taxe. De toute façon, il va rembourser 105 millions de dollars au cours de la prochaine année financière et 139 millions de dollars durant la suivante.

Une voix: Il doit cet argent.

M. Lewis: Un député prétend que c'est de l'argent que le ministre doit, mais le ministre a modifié l'impôt sur le revenu il y a deux ans, après qu'un ancien ministre des Finances l'avait réduit. Le ministre actuel l'a de nouveau imposé. C'est cela qui fait force de loi et le ministre pourrait modifier cette disposition tout comme il a modifié celle qui avait trait au contribuable ordinaire.

[M. Lewis.]